

(Prise de position) sur la réglementation de l'intelligence artificielle

03.07.2023

D'un coup d'oeil

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) offre des opportunités en matière d'innovation, mais renferme également des défis.

economiesuisse a élaboré une prise de position sur la manière dont l'IA doit être réglementée en Suisse. L'accent est mis sur l'identification de lacunes afin que les lois existantes puissent être complétées, si nécessaire, par des aspects liés à l'utilisation de systèmes d'IA.

Au vu de l'importance croissante de l'intelligence artificielle pour l'économie et la société, economiesuisse a élaboré une prise de position dans laquelle la faïtère de l'économie suisse indique sur la base de quels principes la Suisse doit réglementer l'utilisation des technologies d'IA, afin que celles-ci puissent rester un instrument important de soutien à l'innovation et à la recherche, tout en minimisant les risques. La prise de position porte sur différents aspects, dont l'éthique, la transparence, la protection des données et la responsabilité.

Au cours des derniers mois, economiesuisse a élaboré cette prise de position avec des experts de différents domaines, dont les technologies, les sciences, le droit et l'économie, afin de s'assurer que les différentes perspectives et expertises soient prises en compte. L'objectif était de développer une approche holistique qui favorise à la fois le progrès et l'innovation de l'IA, tout en abordant les préoccupations et les risques qui y sont associés.

La prise de position contient des recommandations pour une réglementation équilibrée des technologies d'IA en Suisse sur la base des lois existantes. L'objectif est de garantir une utilisation responsable de la technologie. Il est également important de s'assurer, par le biais de formations dans le domaine de l'IA, que la Suisse dispose des connaissances et des compétences nécessaires pour exploiter pleinement son potentiel.

La position a pour but de contribuer à un large débat sur la réglementation de l'IA et de donner ainsi des impulsions importantes pour le développement futur de ce domaine technologique en plein essor.

vers la prise de position



Erich Herzog

Responsable du département Concurrence et réglementation, General Counsel, membre de la direction élargie



Basile Dacorogna

Suppléant de la direction romande, Responsable de projet Concurrence et régulation

